



PREAMBULE :

Le Groupe Hydrokarst évolue chaque jour et s'engage au quotidien afin d'être acteur du développement durable. Le respect de nos engagements s'inscrit dans une démarche basée sur le volontariat. La mise en place d'une charte de Responsabilité Sociétale des Entreprises est une opportunité et un levier de performance essentiel afin de maîtriser les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux.

Elle constitue la clé du développement durable à long terme du Groupe et est gage de progrès et de pérennité.

NOS ENGAGEMENTS :

Par cette charte, Hydrokarst souhaite partager ses engagements auprès de ses Fournisseurs existants ou potentiels et l'appliquer à toutes ses relations contractuelles.

DROITS DE L'HOMME, RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Droits de l'Homme :

✓ Hydrokarst s'engage à respecter les droits, libertés et principes fondamentaux de dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté et justice.

✓ Hydrokarst s'engage à respecter les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment en ce qui concerne la liberté syndicale, le droit d'organisation et de négociation collective, l'égalité des rémunérations entre femmes et hommes et l'interdiction de toute discrimination dans l'emploi.

Relations et conditions de travail :

Hydrokarst souhaite associer ses partenaires et fournisseurs à ses ambitions en matière de santé et sécurité des hommes et des femmes qui agissent dans son cercle d'influence.

Les risques auxquels peuvent être soumis les personnels sont très souvent de même nature et conduisent, au-delà du respect strict des réglementations, à un partage autour des principes généraux de prévention et des situations d'incidents ou d'accidents. La méthodologie, la formation, les bonnes pratiques sont des thèmes de partenariats à construire avec les fournisseurs et les organisations professionnelles aux niveaux local et national.

Le plan d'actions d'Hydrokarst en matière de santé et sécurité au travail s'articule autour de :

1 / La prévention des risques liés à la santé et à la sécurité afin de préserver la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs via une analyse des risques spécifiques au chantier et par le traitement de sujets tels que la pénibilité au travail, la mise en place d'informations et de formations adaptées contribuant à prévenir ces risques en interne au sein de notre Groupe.

2 / La définition et la mise en place de moyens de prévention permettant de veiller à ne pas nuire à la santé et à la sécurité de notre personnel permanent et intérimaire, sous-traitants et tout autre intervenant sur le chantier considéré. Elles seront définies dans le cadre de l'affaire via les procédures d'exécution.

3 / L'existence d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels listant les risques liés à nos activités et d'un plan d'actions pour supprimer ou diminuer les risques. Le plan d'actions concernent les risques les plus importants (mise en place d'une cotation et priorisation des risques).

Notre personnel est un personnel professionnel qualifié doté de compétences en adéquation avec les exigences des travaux à réaliser sur site (formation continue, connaissance des normes et réglementations en vigueur, formation à la politique QSSE du Groupe).

ENVIRONNEMENT, COMMUNAUTE ET DEVELOPPEMENT LOCAL :

Hydrokarst est d'ores et déjà engagée dans une démarche de respect de la réglementation environnementale en vigueur et veille à la bonne intégration de ses activités dans son environnement naturel par :

1 / l'élaboration de notices des dispositions environnementales prises dans le cadre de l'affaire considérée.

2 / le respect des dispositifs issus de l'analyse environnementale du chantier et la mise en place d'un processus de traitement et recyclage des déchets pour diminuer et limiter les impacts environnementaux, avec notamment la recherche de solutions et technologies plus respectueuses de l'environnement.

3 / l'exécution par le personnel Hydrokarst des schémas organisationnels et des plans de gestion des déchets suivant les documents : SOGED - SOPRED.

4 / la certification ISO 14001 du Groupe qui démontre également l'engagement de l'entreprise dans un système intégré performant de management de l'environnement, de la santé-sécurité et de la qualité de performant.

5 / la favorisation du tissu économique local par la recherche et le choix de partenaires locaux proches du site afin de diminuer les impacts du chantier sur l'environnement (bilan carbone et plan transport).

LOYAUTE ET ETHIQUE DES PRATIQUES :

Concurrence, équité et transparence : Chaque entité du groupe Hydrokarst conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption dans les transactions commerciales.

Indépendance : Hydrokarst respecte l'indépendance dans laquelle doit être mené le process « achats » en ne proposant aucun avantage à son client (invitations, cadeaux, autres...). L'entretien de bonnes relations peut toutefois amener de façon mesurée et en toute transparence, à l'échange de cadeaux publicitaires de valeur symbolique, de repas et d'invitations professionnelles raisonnables et conformes aux usages courants quant aux montants qu'ils représentent. Ces pratiques admises ne pourront avoir lieu qu'en dehors des périodes de négociation et de conclusion de marché.

Dans ce même cadre, et afin d'assurer son intégrité :

- **auprès de ses clients :** Hydrokarst mène ses actions par le biais d'un Service Offres indépendant de son Service Travaux.
- **auprès de ses fournisseurs :** Hydrokarst s'engage à améliorer ses méthodes « d'achats responsables ».

Confidentialité : Hydrokarst s'engage à ne pas fournir d'informations confidentielles dans le but d'obtenir, pour elle-même ou pour un tiers, un traitement de faveur.

Responsabilité sociale des entreprises : Pour les appels d'offres qui le permettent, Hydrokarst par son souhait de promouvoir les clauses sociales et environnementales, demande à ses partenaires de présenter leurs actions de Responsabilité Sociétale des entreprises et de les valoriser comme des avantages compétitifs.

Politique d'écoute clients : Hydrokarst met en œuvre des Retours d'Expériences (REX) internes (Chantier/Services support) et externes (Chantier / Services Support /Client) qui sont des éléments indispensables à son progrès et au maintien de son évolution par la capitalisation des enseignements, leur valorisation, et qui constituent des opportunités de partage et d'apprentissage pour l'ensemble des acteurs quels que soient leur niveau hiérarchique et leur statut.

